



## Ce mois-ci

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2
5 Congé Fête du travail	6 19 h : Rencontre parents/enseignants pavillon de Renty	7 19 h : Rencontre parents/enseignants à l'annexe	8	9
12 Photo scolaire	13 Journée pédagogique	14 19 h : Assemblée générale des parents	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30 Déclaration officielle de clientèle

## En vrac

### Thème de l'année scolaire 2022-2023

La présente année scolaire se déroulera sous le thème suivant : *Saint-Fabien, un terreau fertile pour la culture*

### Assemblée générale des parents de l'école Saint-Fabien

L'assemblée qui devait avoir lieu le 6 septembre a été reportée au 14 septembre. Nous ne savons pas encore si elle aura lieu en personne ou virtuellement. Vous recevrez prochainement toutes les informations dont vous aurez besoin pour vous joindre à cette rencontre au cours de laquelle vous élirez vos représentants au conseil d'établissement et à l'organisme de participation des parents.

### Rencontres parents/enseignants

Les rencontres pour les groupes de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année se tiendront au pavillon principal le mardi 6 septembre à 19 h, sauf pour le groupe 33 qui est en attente de la date de retour de la titulaire.

Les rencontres pour les groupes de l'annexe auront lieu le 7 septembre à 19 h.

## **Sortie des élèves à 15 h 30 au pavillon principal**

Les enseignants vont accompagner leurs élèves jusqu'à la sortie et s'assurer que ceux qui vont à la maison savent vers quelle sortie se diriger ou à quel endroit leur parent les attend, jusqu'au 23 septembre. Par la suite, les enfants qui vont à la maison partiront seuls ou les parents seront responsables de venir les chercher à l'heure. Un enfant dont le parent qui vient habituellement le chercher est en retard sera pris en charge par le service de garde dès 15 h 35 et le parent se verra facturé.

## **Importance de consulter vos courriels régulièrement**

La très grande majorité des communications provenant de l'école sont envoyées par courriel. Il est donc très important que vous les consultiez régulièrement, afin de ne rien manquer. Nous voulons à tout prix éviter d'inonder votre boîte de courriels. Nous n'envoyons que des informations que nous jugeons essentielles.

## **Besoin de votre collaboration**

Il est très important que votre enfant arrive le matin avec tout ce dont il a besoin pour sa journée à l'école : repas du midi, collations, chaussures, carton pour sa présentation orale, etc.

Votre enfant doit développer son autonomie en pensant lui-même à apporter ses cahiers ou ce dont il a besoin pour sa présentation orale, par exemple.

Les secrétaires et les membres de la direction doivent consacrer plusieurs minutes, quotidiennement, à la livraison du matériel oublié.

## **Rubrique COVID**

Il n'y a plus d'obligation de porter le masque à l'école. Des masques pour adultes et enfants sont toutefois disponibles dans les locaux de classe pour ceux qui se sentent plus à l'aise d'en porter. Le gel pour la désinfection des mains est également à la portée de tous.

Les personnes qui présentent des symptômes ne doivent pas se présenter dans les établissements scolaires. À cet effet, l'outil d'autoévaluation COVID-19 vous permet de connaître les consignes qui s'appliquent à votre situation : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/outil-autoevaluation-covid-19>

## **Bouteille d'eau**

Dans le but de limiter les déplacements dans l'école et les attroupements aux fontaines d'eau, nous vous demandons de munir votre enfant d'une gourde d'eau pleine le matin lorsqu'il vient à l'école. Il aura la possibilité de la remplir à la fontaine en après-midi, au besoin. En fin de journée, son enseignant.e lui rappellera de la rapporter à la maison, afin qu'elle soit lavée et remplie à nouveau.

## **Collations**

Il y a du nouveau dans la distribution des collations cette année.

Une collation sera servie chaque matin à tous les élèves de l'école du 10 octobre 2022 au 26 mai 2023.

Aucune collation ne sera offerte par l'école pendant les journées pédagogiques et durant les heures du service de garde. La boîte à lunch des enfants qui fréquentent le service de garde devra donc contenir la ou les collations dont ils ont besoin.

## **Votre service de garde vous informe**

- **Inscription au service de garde ou au service du dîner**

Les parents doivent obligatoirement remplir la fiche d'inscription.  
Les documents sont disponibles au bureau du service de garde

Prenez note que pour des raisons de sécurité, aucun enfant ne peut se prévaloir du service de garde et/ou du service de dîner sans avoir fait au préalable, une inscription.

- **Service de traiteur**

Le traiteur scolaire débutera le lundi 13 septembre. Inscriptions, commande et paiement en ligne via leur site [www.traiteurmeranda.com](http://www.traiteurmeranda.com). Il s'agit d'un service complètement indépendant de l'école. Le rôle de l'école est de recevoir et de distribuer les repas aux enfants.

- **Absence**

Pour signaler l'absence de votre enfant au service de garde ou au service de dîner, veuillez e faire via la boîte courriel du service de garde : [\\_stfabien.sdg@csgm.qc.ca](mailto:_stfabien.sdg@csgm.qc.ca)

Compte tenu du nombre élevé de dossiers que nous devons traiter, il est primordial d'inclure dans le message le nom et prénom complets de votre enfant, ainsi que le numéro de son groupe classe.

- **Journée pédagogique du 13 septembre**

Journée à l'école sous le thème de la rentrée scolaire. Les éducatrices ont planifié une variété d'activités artistiques et sportives. Les inscriptions se déroulent du jeudi 1<sup>er</sup> septembre au mardi 6 septembre et se font sous forme de sondage via la plateforme *Forms*. Les informations relatives à la journée s'y trouvent.

**Aucun enfant ne sera accepté après la date limite d'inscription inscrite sur le formulaire de la journée pédagogique pour des raisons de gestion.**

- **Facturation**

La première facture vous sera envoyée sous peu. Prenez note que les mois d'août et septembre seront sur la même facture.

- **Mode de paiement**

Par internet (si vous avez besoin de la marche à suivre, elle est affichée aux fenêtres donnant dans la cour), par chèque (inscrire à l'endos du chèque, les nom et prénom complets de votre enfant), par interac (au bureau de la technicienne), en argent (en main propre, à la technicienne et/ou à l'éducatrice classe principale. Afin de minimiser les risques d'erreurs et/ou de pertes, nous favorisons le mode de paiement internet.

### **Absences et retards**

Pour le bon déroulement de la journée, veuillez s.v.p., signifier l'absence de votre enfant très **tôt le matin sur le répondeur en téléphonant au secrétariat 514 596-4883** et en **donnant la raison** de celle-ci. Pour bien commencer la journée, tous les élèves doivent **être ponctuels à l'école**. Les retards entraînent souvent des difficultés académiques chez l'élève et dérangent plusieurs membres du personnel, dont le groupe et son enseignant. Merci de votre compréhension et de votre bonne collaboration.

### **Demande de rencontre avec un membre du personnel ou la direction**

Vous êtes priés de prendre rendez-vous par courriel lorsque vous désirez rencontrer un membre du personnel ou la direction de l'école. Si vous vous présentez à l'école sans rendez-vous, il est probable que la secrétaire vous invite à prendre rendez-vous parce que la personne est occupée et qu'elle ne peut pas vous rencontrer.

### **Trottibus 2022-2023**

Le Trottibus de l'école Saint-Fabien débutera le lundi 12 septembre. Le départ du trajet est au coin des rues Lacordaire et Turenne à 7 h 50.

Cet autobus pédestre permet aux élèves de se rendre à l'école à pied le matin de façon sécuritaire et encadrée. Les avantages sont nombreux! Entre autres, se faire de nouveaux amis, développer de saines habitudes de vie, diminuer la circulation automobile autour de l'école, etc.

Vous pouvez inscrire votre enfant sur [www.trottibus.ca](http://www.trottibus.ca).

- Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour accompagner 1 matin par semaine nos joyeux trotteurs!

Si vous êtes intéressé.e ou avez des questions, contactez Ève-Marie Cimon [emcimon@gmail.com](mailto:emcimon@gmail.com).

### **Jouets de la maison, cellulaires et autres objets électroniques**

Afin d'éviter les vols, les pertes et par mesure de sécurité et de respect, il est strictement **interdit** que les élèves soient en possession de jouets de la maison, jeux électroniques, cellulaire, tablette personnelle, etc. Ils sont le plus souvent source de conflits et de pleurs lorsqu'ils sont brisés ou perdus. Si ces objets se retrouvent à l'école, ils seront confisqués immédiatement et le parent devra se déplacer pour rencontrer la direction afin de les récupérer. Merci de votre vigilance et de votre compréhension!

### **30 septembre : déclaration officielle de clientèle**

La déclaration officielle de clientèle exigée par le Ministère de l'éducation nous impose d'attester de la présence physique de chaque élève de notre école le 30 septembre. Si votre enfant est absent le 30 septembre, vous devrez vous présenter au secrétariat le plus tôt possible pour attester, par une signature, du fait qu'il fréquente habituellement l'école Saint-Fabien et qu'il était absent le 30 septembre.

### **Collecte de canettes vides**

Une première campagne de financement est déjà en cours pour les festivités des finissants. Vous pouvez apporter vos canettes de boisson gazeuse vides, tant au pavillon principal qu'à l'annexe.

### **Conseil d'établissement**

Pour joindre le conseil d'établissement, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : [stfabien.ce@csgm.qc.ca](mailto:stfabien.ce@csgm.qc.ca)

Le calendrier des rencontres sera élaboré une fois que le conseil 2022-2023 aura été constitué.

### **Campagne de financement sacs de coton au logo de l'école au profit des finissants**

Il ne nous reste que 7 solides sacs de coton au logo de l'école Saint-Fabien. Il s'agit d'un très joli sac en canevas de coton Fairtrade. Le sac mesure 42 cm de hauteur, 33 cm de largeur et 17 cm de profondeur. Il est vendu 12 \$, mais vous pouvez décider de donner davantage au profit de nos finissants. Avant d'envoyer l'argent par le sac d'école, téléphonez au 514-596-4883, poste 6044 pour le réserver, compte tenu du très petit nombre de sacs qu'il nous reste. Vous pouvez payer en argent comptant ou par chèque par le sac d'école de votre enfant, ou par carte de crédit ou débit en vous présentant au secrétariat du pavillon principal.



### **Récupération de lunettes usagées**

L'organisation Optométristes Sans Frontières (OSF) récupère des lunettes usagées qui, une fois nettoyées, analysées et classées, constituent la matière première des interventions d'OSF sur le terrain. OSF a besoin d'au moins 3 000 paires de lunettes lorsqu'elle envoie une mission sur le terrain. Près de 120 millions de personnes sont atteintes de déficience visuelle due à des vices de réfraction non corrigés.

Vous n'avez qu'à apporter vos lunettes usagées au secrétariat de l'école (annexe et De Renty). Nous nous occuperons de les acheminer à Optométristes Sans Frontières.

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION ET NOUS VOUS SOUHAITONS  
UNE BONNE RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023!**

